

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 24 MAI 2018

Procès-verbal n° 07-2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre - Monsieur ROUGET Jean-Claude - Madame CLEMENT-GUY Laurence - Monsieur RETORNAZ Dominique - Madame FEUTRIER Stéphanie - Madame RAMBAUD Marie-Pierre - Madame MAGNIN Odile - Monsieur MARTIN Jean-Marie - Madame BAILLY Béatrice - Monsieur CLAPPIER Pascal - Monsieur GIRAUD Éric - Madame GOBERT Maud - Monsieur LE GUENNEC Patrick - Madame FALCOZ Corine

Était représenté : Monsieur PRAT Jacques (donne procuration à Madame FALCOZ Corine)

Madame CLEMENT-GUY Laurence est désignée secrétaire de séance.

1 - FINANCEMENT 2018 DE L'OFFICE DE TOURISME DE VALLOIRE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE VALLOIRE TOURISME

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'arrêter le montant de la subvention communale 2018 allouée à Valloire Tourisme à la somme de 1.533.000 € décomposée comme suit :

- Fonctionnement : 732.000 €
- Promotion - communication : 269 000 €
- Animation – évènements : 532.000 €,

de laisser à l'ordonnateur, le soin d'arrêter le cadencement de la liquidation et du mandatement de cette subvention communale compte tenu des besoins en trésorerie de Valloire Tourisme, et d'approuver le budget primitif 2018 de Valloire Tourisme.

2 - HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SEM VALLOIRE POUR L'HIVER 2018-2019

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs de remontées mécaniques de la SEM Valloire pour la saison d'hiver 2018-2019.

3 - ARRIVÉE DE LA SECONDE ÉTAPE DU TOUR SAVOIE MONT- BLANC - CONTRAT DE PARTENARIAT AFFÉRENT

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat à intervenir avec le comité d'organisation du Tour de Savoie Mont Blanc et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

4 - ADHÉSION A LA MISSION DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE : CONVENTION AFFÉRENTE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire à intervenir avec le Cdg73 jusqu'au 18 novembre 2020 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

5 - DOMAINE SKIABLE DES KARELLIS : TRAVAUX SUR LA PARTIE BASSE DE LA PISTE DU LAC AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT AFFÉRENTE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser la régie autonome des remontées mécaniques de la Commune de Montricher-Albanne à réaliser les travaux d'aménagement de la piste du Lac pour leur partie située sur la forêt communale de Valloire et d'effectuer à ce titre, la demande d'autorisation de défrichement des parcelles forestières communales concernées par ces aménagements auprès de la direction départementale des territoires de la Savoie, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

6 - TRANSACTION FONCIERE TOLY ANNE-MARIE – COMMUNE DE VALLOIRE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la transaction foncière à intervenir avec Madame Toly Anne-Marie consistant en l'acquisition de la parcelle cadastrée K n°1590 moyennant un prix net vendeur de 2.520 €, les frais d'acte étant à la charge de la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété correspondant.

7 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES CLOTS AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE ET DE SIGNATURE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le parti pris d'aménagement définitif de la route des Clots articulé autour des points suivants :

- ❖ réfection de la chaussée dans les emprises existantes en adaptant le tracé de manière la plus homogène possible dans un espace constitué de la bande de roulement actuelle, des emprises du domaine public, des parcelles privées de la commune,
- ❖ reprise complète de la structure de chaussée pour mise hors gel,
- ❖ déplacement et mise à la côte de regards,
- ❖ réalisation de soutènements ponctuels pour soutenir la largeur de chaussée dans les emprises communales, sans empiètement dans l'espace privé,
- ❖ réaménagement du parking existant côté Ruaz par terrassements ponctuels,

et d'autoriser Monsieur le Maire à lancer et à signer le marché public relatif aux travaux d'aménagement de la route des Clots à l'issue de la procédure, avec le soumissionnaire qui aura été retenu par la commission d'appel d'offres au titre de sa compétence facultative sur la base des offres économiquement les plus avantageuses, ainsi que tout document s'y rapportant.

8 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MEDICAL DE VALLOIRE AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET DE SIGNATURE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer et à signer les marchés publics relatifs aux travaux d'aménagement du centre médical à l'issue de la procédure, avec les soumissionnaires qui auront été retenus par la commission d'appel d'offres au titre de sa compétence facultative sur la base des offres économiquement les plus avantageuses, ainsi que tout document s'y rapportant.

9 - FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN ECRAN LED OUTDOOR AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché de fourniture et de mise en place d'un écran LED Outdoor avec le groupement d'entreprises LUX MEDIA DIGITAL/VISTACOM/CGM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 24 mai 2018 à 21h40.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX